

porte d'entrée placée au bas et par le milieu. Cette porte est aujourd'hui recouverte d'un mur de soutènement, calcinée peut-être qu'elle était ou endommagée par les assiégeants.

La porte actuelle qui joint le donjon est postérieure à la construction primitive ; sa maçonnerie ne se relie pas à la maçonnerie antique.

Pour arriver au sommet du donjon, il y avait à l'intérieur une échelle d'environ vingt pieds qui aboutissait, au milieu de la voûte, à une ouverture carrée, par où un homme passait à l'étroit. Le propriétaire actuel vient de faire pratiquer au flanc de ce donjon, haut de quatre-vingt-six pieds, des fenêtres gracieuses, mais qui lui ôtent l'aspect sévère et imposant d'une fortification.

Quel dommage, quel regret pour la ville de l'Arbresle que ce château-fort soit passé aux mains d'un particulier, d'un notaire lors de la grande Révolution !

Dans le préau, on a trouvé les fondements d'une église ou chapelle et des squelettes dont les cadavres enterrés dos à dos, indiquaient, sans doute, des victimes assiégeantes ou assiégées.

Dans la tour nord-ouest, étaient les instruments de torture, qui consistaient en une table, au bas de laquelle était un rouleau encastré dans une grande roue en bois qui le faisait mouvoir pour enrouler les liens qui tiraient les pieds du condamné. Une petite roue d'arrêt en fer y était encore adaptée pour maintenir la tension des liens et du corps.

Le centenaire Vize, qui vient de mourir, racontait que sa mère avait assisté au supplice de la torture où il y avait, outre les officiers de la justice, un médecin-chirurgien qui tâtait le pouls du patient, et s'il lui trouvait assez de vie, il disait aux exécuteurs : Encore un tour, c'est-à-dire encore un cran de la petite roue d'arrêt.

La grande roue en bois se voyait appendue au mur de la salle, au commencement du siècle, et les écoliers qui comp-